

# Edito Lien 98



Chère lectrice, cher lecteur,

La morosité du climat ambiant de ce début d'année 2019, épargne notre Association qui reste toujours très dynamique de par l'engagement de tous ses bénévoles et permanents pour montrer qu'avec un handicap « on est cap ».

Chaque jour, l'ensemble des collègues en situation de handicap le prouvent et encouragent par ce biais les actions de notre Association.

A l'heure où La Poste s'apprête à renégocier un accord triennal en faveur des salariés en situation de handicap, l'ATHA apportera comme toujours « sa vision du handicap », vision qu'elle s'est forgée avec des années d'expérience et le recul qu'elle peut avoir par rapport aux remontées du terrain. Le plus complexe est de demeurer objectif étant donné le contexte économique qui dépasse le plus clairvoyant des analystes.

Orange est dans la dernière année quant à l'application de l'accord triennal signé en 2017. Il faudra par conséquent attendre 2020 pour connaître les nouvelles mesures qui seront proposées. L'Association avisera le moment venu.

Néanmoins, je tiens à rappeler à cette occasion que notre Association n'est pas un partenaire social comme le sont les syndicats. Elle ne participe pas aux négociations préalables car elle n'est pas un syndicat, ni dans sa forme juridique, ni dans l'esprit qui animait son fondateur.

Non centrée sur la représentativité et sur la défense d'intérêts professionnels, l'Association a des objectifs multiples. Elle ne défend généralement pas seulement ses adhérents, même collectivement mais concourt aussi à des missions tournées vers l'extérieur et d'intérêt général. Ses adhérents ont mis en commun des moyens dans un but qui coïncide rarement avec la défense collective de ses seuls propres adhérents.

Françoise Fournier,  
Présidente de l'**ATHA**